

Dialoguez
avec le
Collège



Tiernat, La Croix, Stimont, Bauloy

11 avril 2024

Déroulement de la rencontre

Introduction et présentation des membres du Collège

3 exposés :

- Propreté et environnement
- Urbanisme
- Mobilité

Après chaque exposé : 2-3 questions sur la thématique

Une séance générale de questions – réponses

Fin à 22h

Quelques rappels

- Respect du temps
- Poser une question
- Cette réunion sera enregistrée

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
Avenue des Combattants 35
1340 Ottignies- Louvain-la-Neuve

info@olln.be
010/43 60 00
www.olln.be



**Rencontre du Collège
avec les citoyen.ne.s
des quartiers
Tiernat - La Croix - Stimont - Bauloy**

11/04/2024

Plan Stratégique Transversal « Environnement »

Nature

- Retour de la Nature en Ville
- Eau
- PCDN
- Zéro-pesticide

Déchets

- Zéro-déchet
- Tri des déchets
- Propreté



Incidences environnementales

- Bruit, ondes, air, déchets dangereux, tags
- Incivilités
- Suivi des permis d'environnement

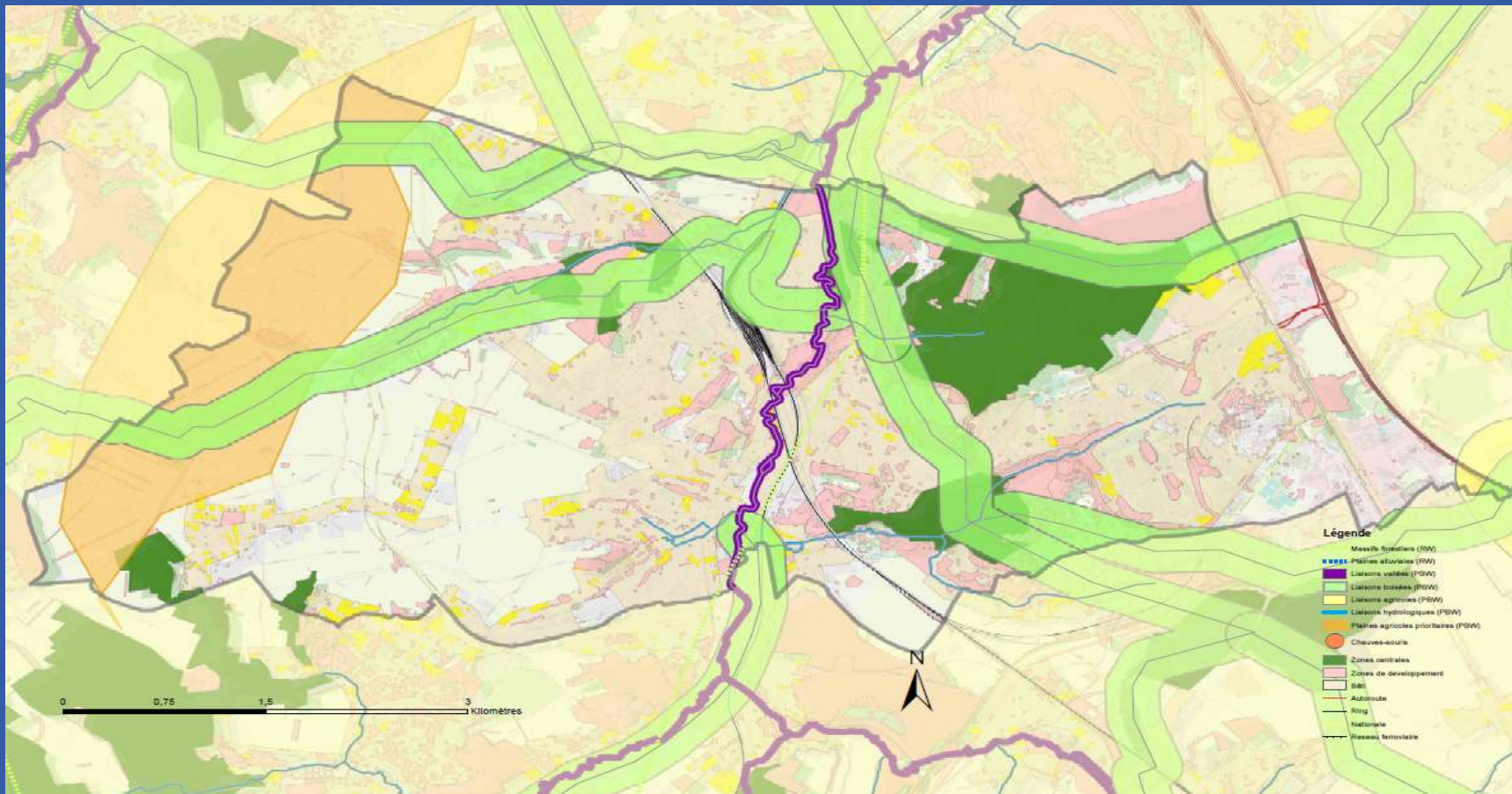
Activités liées à la réparation, le partage et la réutilisation



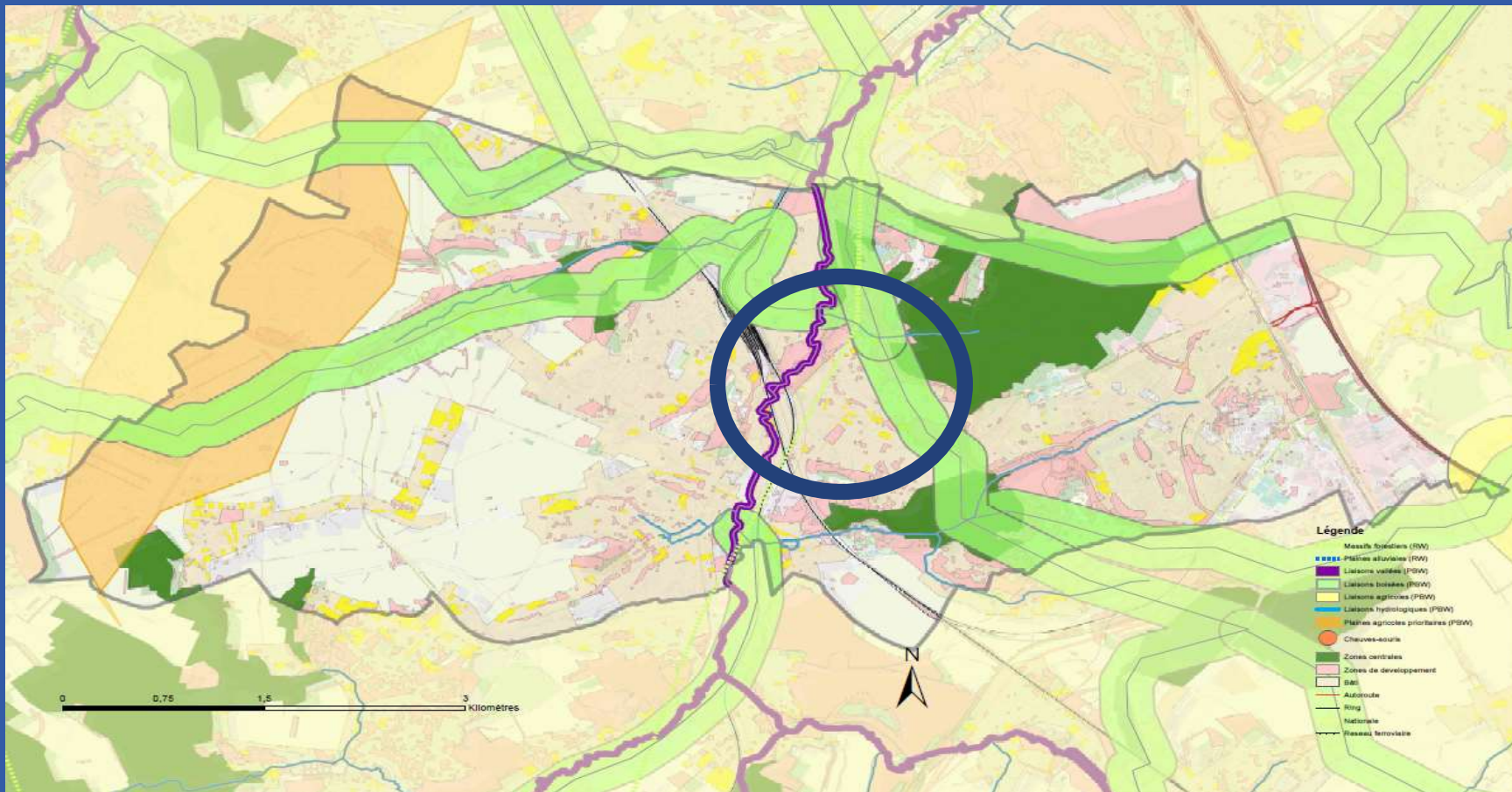
Ottignies-Louvain-la-Neuve, une Ville à la Campagne



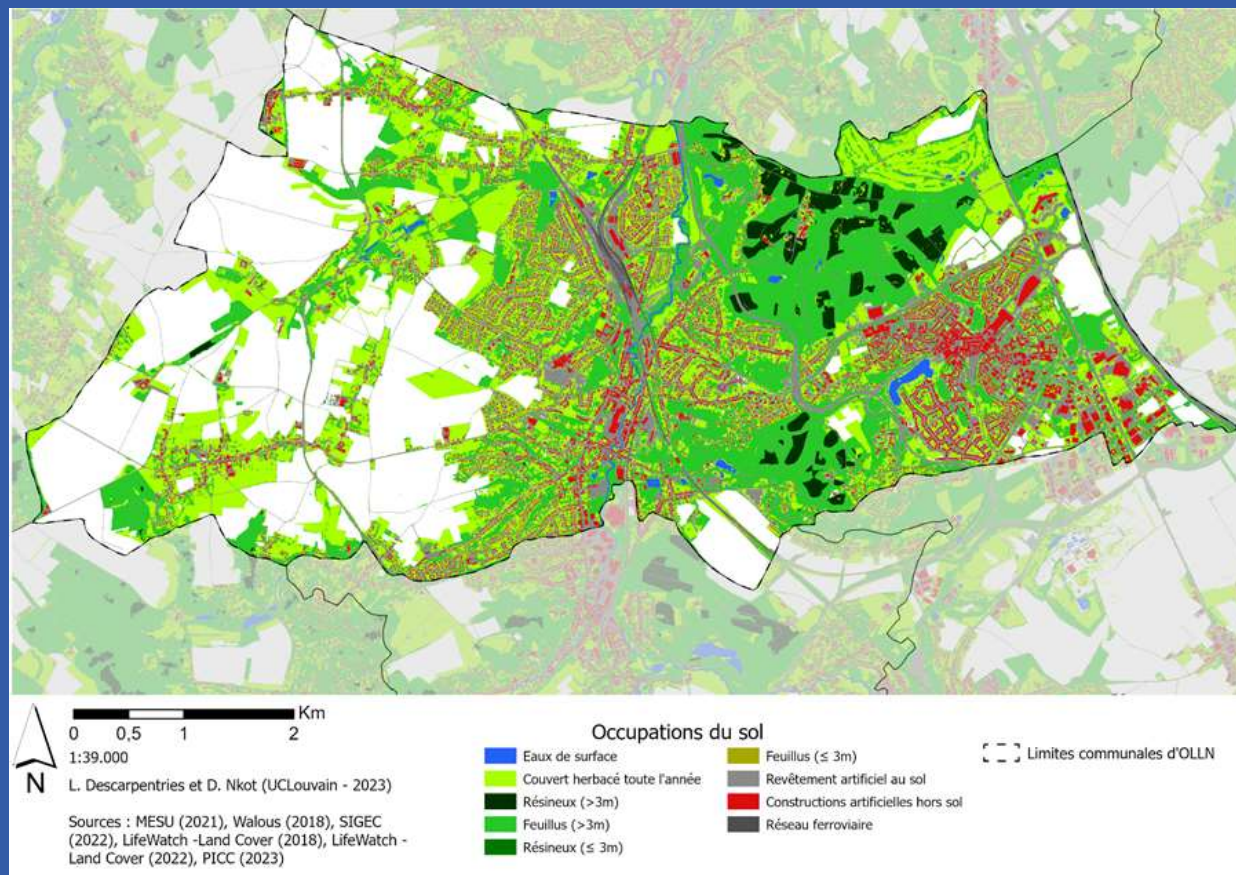
Maillage écologique



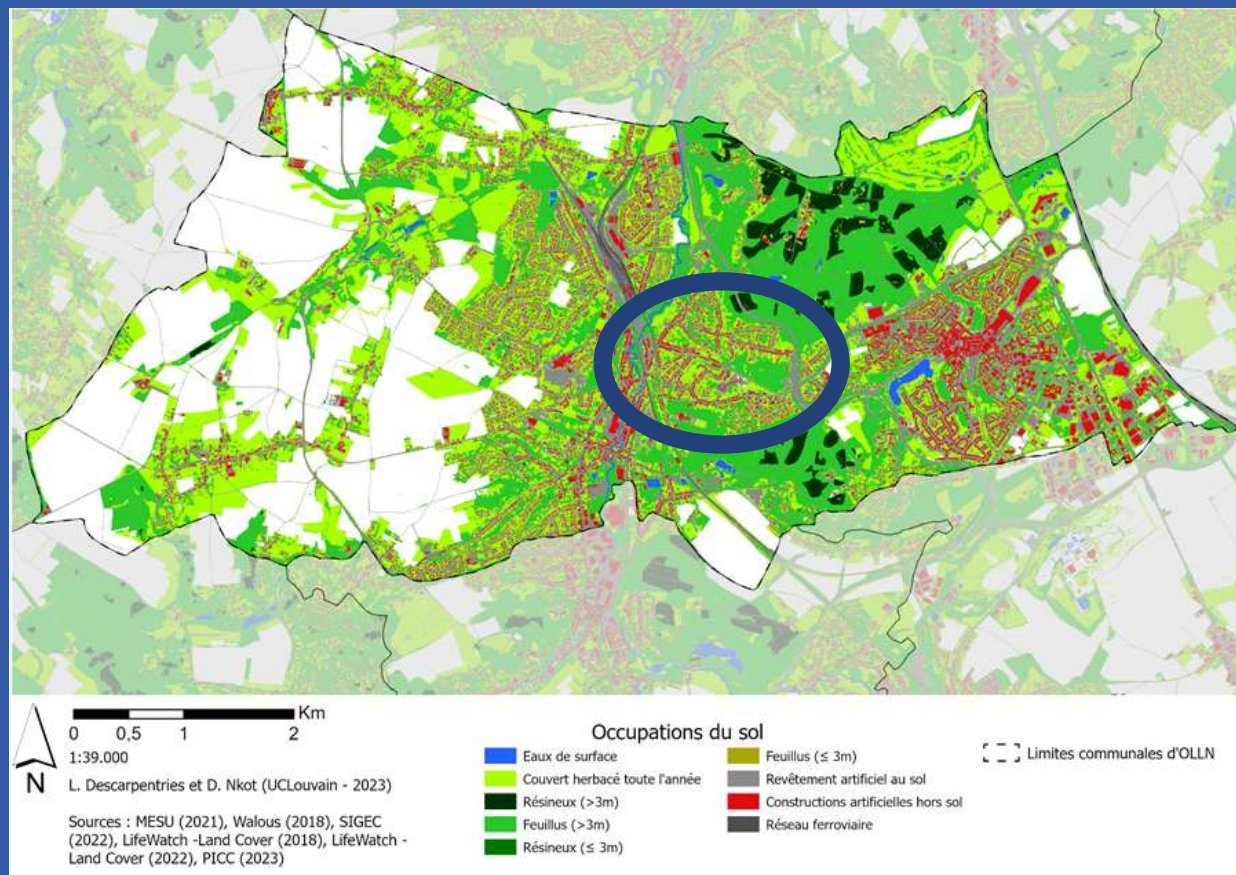
Maillage écologique



Maillage écologique



Maillage écologique



Retour de la Nature en Ville

Gestion différenciée des espaces verts publics communaux

- 75% en fauches et 25% en tontes
- Réaménagement des ronds-points (ex : Chaussée de la Croix, Rue des 2 ponts,...)
- Mise à disposition de grands espaces
- Potagers collectifs (ex : Stimont, Bauloy)
- Eco-pâturage (espace pour chiens à la Prairie Urban)

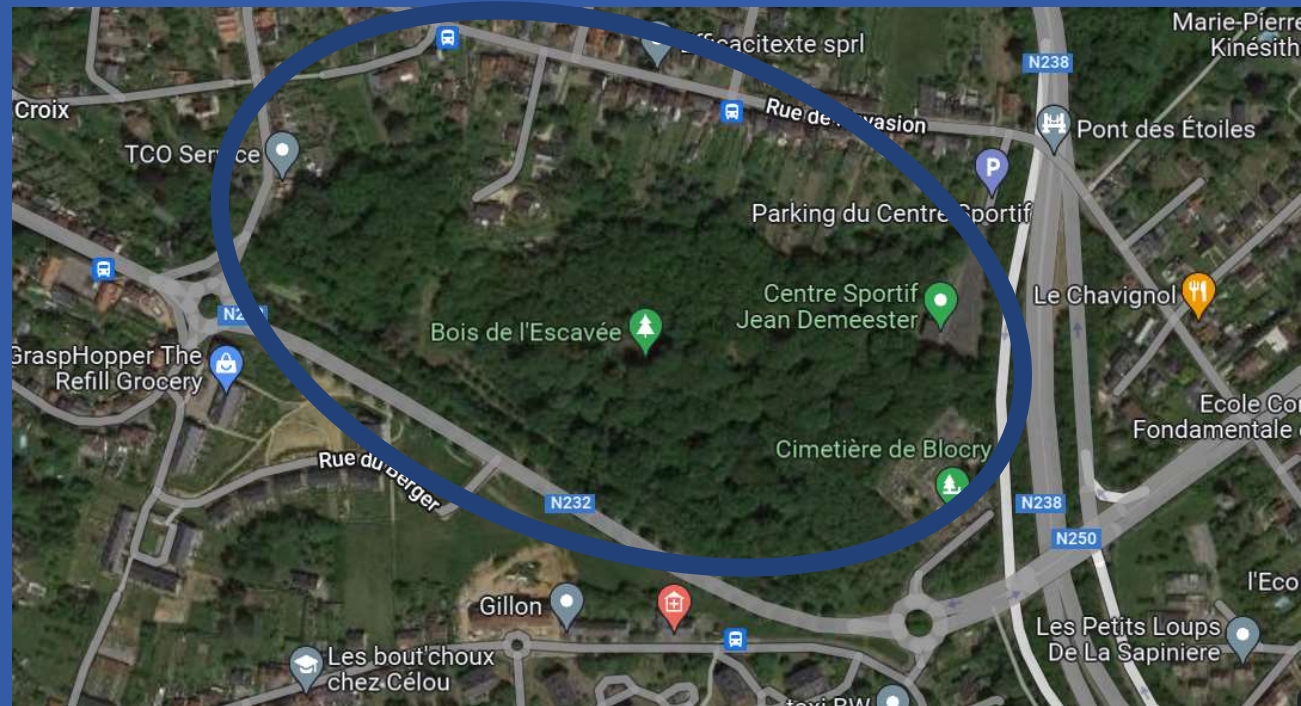


« Jardins du Stimont »



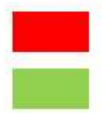
Bois de l'Escavée

- Gestion
- Cohabitation





Zone interdite
Zone autorisée



Bloquer sentier
Invitation à suivre
Panneau + barrière



Accès interdit



Ottignies-Louvain-la-Neuve

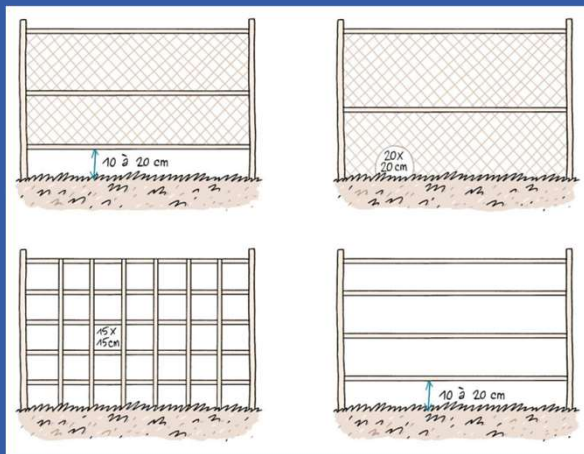
Aménagements types pour la faune

Clôtures

Inexistantes



Perméables



Infranchissables



Parapets d'occultation



Types de faune

• Grande faune



• Petite faune



Carrefour de la culture nature au rond-point du Clos Marie Doudouye !



**Chaque 1er vendredi d'avril à octobre 2024,
excepté août
(les 05/04, 03/05, 07/06, 05/07, 06/09, 04/10)
De 14 h à 15 h**

Quelles plantes sauvages poussent au rond point ? Venez découvrir des astuces très concrètes pour booster la biodiversité dans votre jardin, partager des plantes et des connaissances, récolter des idées, des graines!

Avec la Maison du développement durable
Gratuit et sans inscription

**RDV: au rond point à côté de la Maison de quartier du
Bauloy, Clos Marie Doudouye 28, Ottignies**



MAISON DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Plus d'infos:
maisondd.be
010 47 39 59
contact@maisondd.be

Incidences environnementales

Permis d'environnement



Suivi



Qualité de l'air

- 3 stations depuis mars
 - parking du commissariat de police
 - parking du cimetière d'Ottignies
 - place de l'Université à Louvain-la-Neuve
- Initiative de l'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP)
 - à la demande de l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) car elle dispose de peu de données en Brabant Wallon (une seule station de mesure permanente)
- Collecte de données pendant quelques mois (un an maximum) afin de rencontrer des conditions météorologiques diverses (influence sur les quantités de polluants émis, leur processus de formation et destruction, leur transformation et dispersion, et par conséquent, sur les concentrations mesurées dans l'air ambiant)
- L'ISSeP communiquera sur les résultats





Plan d'actions Zéro Déchet

DÈS À PRÉSENT DANS VOTRE COMMUNE

OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE



STOP AUX CANETTES ABANDONNÉES DANS LA NATURE !

Ramenez les canettes trouvées dans la nature au point de collecte de votre commune* et recevez un bon d'achat valable dans tous les commerces participants.

PRIME RETOUR LE PARTICIPÉ

*Point de collecte :
 MODALITÉS DE L'OPÉRATION, LISTE DES COMMERCES ET INSCRIPTION SUR WWW.PRIMERETOUR.BE

RAMASSAGE DE MEGOTS AUTOUR DU LAC DE LOUVAIN-LA-NEUVE

RDV à la passerelle le mercredi 26 juin à 13h00



Chaque cigarette allumée à 10h le matin, qu'il s'agisse pour qu'un litre de cigarette se dégrade complètement dans la nature et 10 milliards, le nombre de mégots (885 par jour en Belgique). Et pourtant, près de 500 mégots à terre constituent une infraction.

Tous ensemble pour une Ville plus propre !

RDV au pied de la passerelle de l'Aula Magna. La Ville fournit le matériel de Wago spécial mégots. Apporter tous sportifs et décontractés.

INFOS : bebrantd@olln.be

Journée d'animations Zéro déchets Quartier du Bauloy, Samedi 7 mars de 11h à 17h

L'une des animations fait en partenariat avec et en crédit de la ville, c'est possible !

Petits et grands, tout le monde est le bienvenu ! N'hésitez pas à nous rejoindre pour toute la journée ou seulement une partie. Attention, les ateliers de l'après-midi sont gratuits mais nécessitent une inscription.

En savoir plus, on vous propose une recette de jus de légumes à faire soi-même. Au verso plus économique et plus écologique !

Le programme

- De 11h à 13h : Donnez de vêtements
- De 13h à 15h : Cf. Cong. atelier bien-être au service de votre santé
- De 15h à 16h : Dîner auberge espagnole zéro déchets (chacun apporte quelque chose à manger ou à boire à partager)
- De 16h à 17h : Echanges et ateliers zéro déchets fabrication (démarchage) réutilisés : boîtes, wraps, de tissus à propre rigueur de (déchets)
- De 16h à 17h : Goûter auberge espagnole
- Toute la journée : jeux en bois pour les enfants

Informations pratiques

- **Adresse** : Maison de quartier du Bauloy, Clos Marie Doudouze 28 à Ognies
- **Donnez de vêtements** : apporter les vêtements en bon état que vous ne portez plus et repandez avec ceux qui vous plaisent ! On peut également prendre sans amener et amener sans prendre ! Dopo des vêtements le jour même à la salle de quartier à partir de 10h.
- **Inscriptions** : les préférences avant le 02/03/18. Atelier Habitat et Participation : 010450004 ou via le site internet.

Nombre de places limité pour la conférence et les ateliers !




LA VENIR.NET

Les gobelets réutilisables ont séduit

Le choix des gobelets réutilisables était sur la table des discussions à...

VÊTEMENTS EN SACS FERMÉS

VÊTEMENTS EN SACS FERMÉS

VÊTEMENTS EN SACS FERMÉS

VÊTEMENTS EN SACS FERMÉS

Que déposer dans cette bulle?

QUI **NON**

Charte des commerces à OLLN pour une commune "Zéro déchet"

Engagements envers mes clients

- J'informe mes clients pour réduire ensemble les déchets
- Les clients qui font des efforts sont récompensés
- Je propose des activités de sensibilisation zéro déchet
- Je ne distribue pas de sacs à usage unique
- Je propose des produits en vrac ou sans emballage
- J'accepte les contenants personnels
- Je propose des emballages / housses réutilisables consignés
- Je privilégie les emballages recyclables
- Je propose à mes clients des sacs / cartons / cintres
- Je propose ou accepte les boîtes / DorevBAG pour les restes
- Je valorise les fruits et légumes « moches » ou hors calibre
- Je veille à permettre aux clients de trier leurs déchets d'emballage liés aux produits que je génère

Engagements envers mes fournisseurs

- Je demande à mon fournisseur de diminuer les emballages
- Je choisis des produits moins emballés / avec emballage recyclable
- Je me fournis en partie localement
- Je réemploie les emballages venant du transport

Engagements généraux

- Je valorise mes déchets organiques
- J'utilise des produits éco-labelisés
- J'appose un autocollant stop-pub sur les boîtes aux lettres
- Je veille à trier mes déchets
- Je favorise la réutilisation / réparation / le don
- J'agis pour réduire le gaspillage via la valorisation / transformation et le don
- Je suis en transition pour réduire mes déchets
- J'utilise des produits d'entretien et de nettoyage sans déchets et / ou moins nocif pour l'environnement
- Je veille à ce que mon personnel connaisse mes engagements et les mette en pratique sur leur lieu de travail

Plus d'informations : environnement@olln.be



Propreté publique dans les quartiers, une préoccupation permanente, une sensibilisation à répéter sans cesse



MA VILLE,
JE L'AIME AU SENS PROPRE



Dans les parcs, les champs, les prairies ou autres
lieux (espaces) publics d'Ottignies-Louvain-La-Neuve

- ✓ Je ne jette pas mes mégots au sol
- ✓ Je mets mes déchets triés dans la poubelle adaptée ou je les emporte
- ✓ Je tiens mon chien en laisse
- ✓ Je ramasse les déjections de mon animal
- ✓ Je ne nourris aucun animal dans les espaces publics
- ✓ Je ne verse ou déverse rien dans les égouts

- Problématique récurrente à Louvain-la-Neuve
 - Distinction entre superficies communales et superficies privées
- Moyens humains
 - 20 ouvriers pour nettoyage de l'espace public, curage des égouts/cunettes
 - 20 ouvriers en charge de l'entretien et de l'embellissement des espaces verts
- Moyens matériels
 - 3 balayeuses de rue (2 pour voirie et 1 pour piétonnier de Louvain-la-Neuve)
 - 3 aspirateurs à déchets et 1 aspirateur à feuilles
- Poubelles publiques
 - Vidanges quotidiennes à Louvain-la-Neuve (« Cheval de trait » en été)
 - L'ajout de poubelles n'est pas la solution miracle

Equipe « propreté »



Dépôts sauvages

- Sanctions si identification des auteurs
 - 2023 : 40 infractions constatées et 21 sanctionnées
- Informer le service via Travaux@olln.be, idéalement avec une photo et une précision du lieu
- Merci aux « Ambassadeurs de la Propreté »



PLAN LOCAL DE PROPRETÉ

CONCEPT ET OBJECTIFS

Afin d'aider les communes à mieux planifier la lutte contre la malpropreté, le Gouvernement wallon, au travers du 'Plan Wallon Déchets-Ressources' et plus précisément son cinquième cahier consacré à la gestion de la propreté publique, veut les inciter à élaborer un **Plan Local de Propreté publique (PLP)**. Un tel plan est un **ensemble d'actions coordonnées** visant à **réduire la présence de déchets sauvages et de dépôts clandestins** sur le territoire de la commune, en combinant plusieurs types d'actions relevant des cinq piliers que sont la **sensibilisation, la participation, la répression, les infrastructures et la gestion de l'espace de vie**.

L'élaboration d'un PLP permet de :

- se doter d'une **vision stratégique** en matière de propreté publique ;
- **sensibiliser et responsabiliser** l'ensemble des services et agents communaux aux enjeux de propreté publique ;
- réaliser des **mesures de la propreté** et **estimer les quantités de déchets** qui relèvent des actions de propreté publique ;
- **améliorer la connaissance des coûts**, garantir une **maîtrise des coûts** et **réduire**, in fine, les coûts en matière de propreté publique.

Il est recommandé de s'assurer que le plan local de propreté s'articule harmonieusement avec les différents outils de gestion publique mis en place au sein de la commune, à commencer par le Programme Stratégique Transversal (PST), mais aussi le Plan Zéro déchet ou encore le Plan de Développement Rural.

La Wallonie met à la disposition des communes un document de référence intitulé **«Cadre régional pour la réalisation d'un plan local de propreté»**. L'ambition de la Wallonie et de Be WaPP est que toutes les communes se dotent d'un plan local de propreté.

MODALITÉS PRATIQUES

1. Étapes-clés de la mise en place d'un Plan Local de Propreté



Tri des organiques

- Obligation à partir du 01/01/2024 pour toutes et tous, y compris pour les copropriétés qui font appel à des collecteurs privés



Tri des organiques

- Il y aura bientôt un nouveau sac
 - Couleur violet
 - En plastique



- Vous pouvez déposer des déchets dans un contenant rigide
 - Mais dans des sacs
 - Vous pouvez mettre un couvercle sur le contenant mais le collecteur ne refermera pas le contenant pour montrer qu'il est passé
 - Le contenant doit être visible le long de la voirie

Tri des organiques



1340 - Ottignies

- Colruyt - Centre commercial du Douaire - Avenue du Douaire
- Färm (anciennement Biostory) - Avenue des Combattants, 92A
- Delhaize - Centre commercial du Douaire - Avenue du Douaire
- Clair Soleil - Avenue de la Résistance 26

1341 - Céroux-Mousty

- Intermarché - Avenue Provinciale, 127

1342 - Limelette

- Intermarché - Avenue Albert 1er 59

1348 - Louvain-la-Neuve

- Carrefour Express - Grand Rue 50
- Delhaize - Centre commercial de l'Esplanade - Place de l'Accueil 10/49
- Färm - Traverse d'Esopé, 12
- SPAR - Rue Charlemagne 7
- Louis Delhaize White Night - rue du Lac 17

Autre

- AD Delhaize - Avenue de la Gare 14 - 1300 Limal

Merci pour votre attention

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
Avenue des Combattants 35
1340 Ottignies- Louvain-la-Neuve

info@olln.be
010/43 60 00
www.olln.be



Dialoguez avec le collège

Le 11 mai 2024

1.Plaines de jeux

- Reprise des plaines de jeux par le CSLI (centre sportif local intégré) fin 2021

Objectifs : - réparer, entretenir, retirer, remplacer, améliorer
- assurer la sécurité des enfants (mise aux normes)
- ajouter des nouveaux espaces de jeux.
- mentionner sur une carte de la ville tous les espaces de jeux et de sports ouverts.

1. Tiernat : Plaines de jeux



2. Bauloy

- Plaine à rénover - en contact avec IPBW



Installation d'un street Workout par la ville

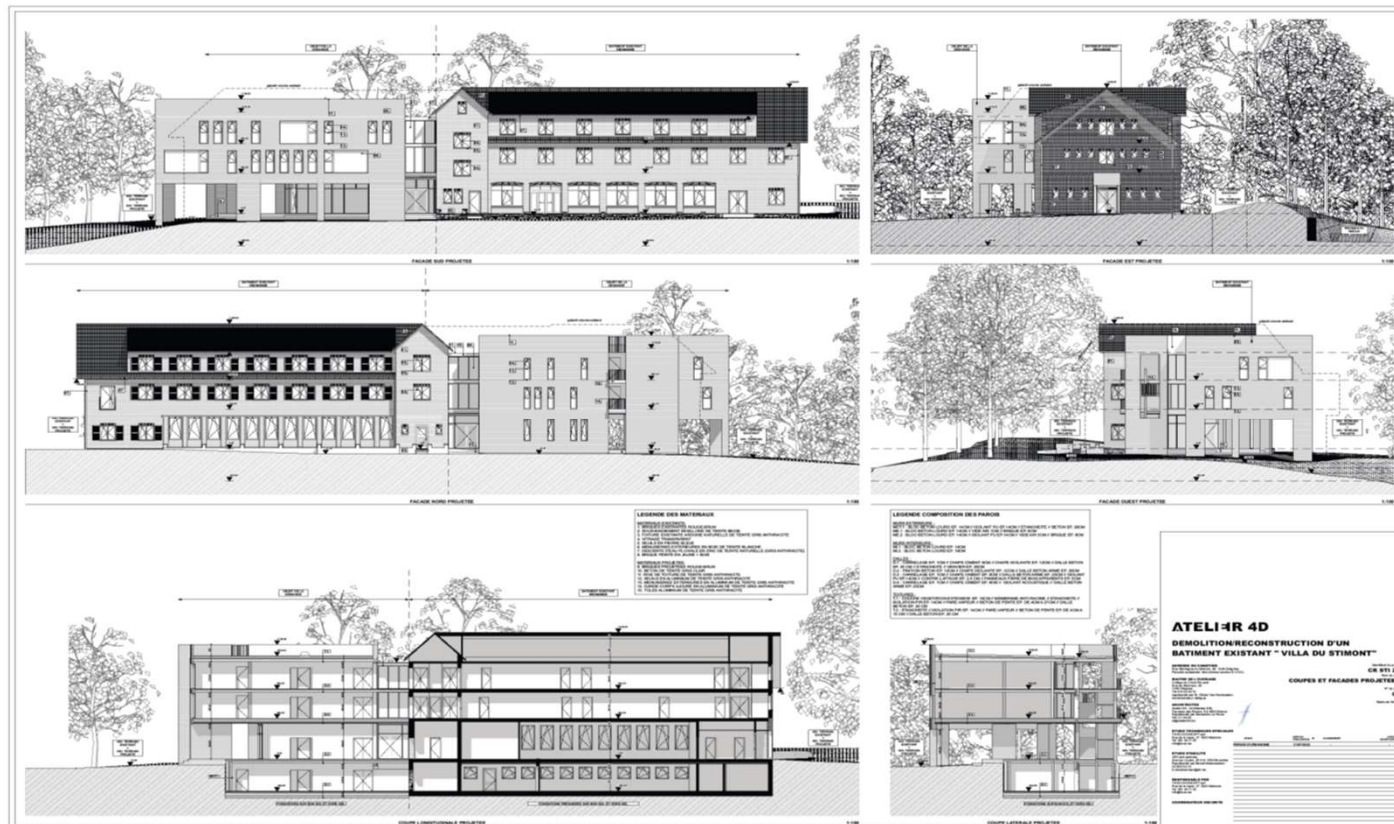


2. Urbanisme :

2.1 Collège du Christ Roi – Stimont

- Permis complet le 8 janvier
- les Fonctionnaires technique et délégué sont l'autorité compétente pour statuer sur cette demande
- Une enquête publique, de 15 jours (12 au 27 février 2024), a été organisée selon les modalités prévues par le Code de l'environnement - zone d'habitat dans un périmètre d'intérêt paysager
- 5 réclamations





- Le collège a interrogé le fonctionnaire délégué pour voir si le bâtiment à démolir présentait ou non un intérêt à analyser sa valeur patrimoniale
- Le collège a fixé un certain nombre de conditions (heures – bruit – circulation des camions)
- Le site sera fermé aux élèves
- Les élèves pourront accéder au bâtiment de la rue du Renivaux par l'accès situé Montagne du Stimont (sentier de la rue Montagne du Stimont)

2.2 Rue Montagne du Stimont

- demande de permis à l'enquête du 2 avril au 16 avril



2.3 La gare



- Permis gouvernemental déposé par la SNCB- Le FD a demandé l'avis du Collège communal
- annonce de projet – réunion (collège – demandeurs – réclamants)
- Le Collège a remis son avis le 22 décembre 2022, envoyé ensuite chez le FD
- Le Ministre a octroyé le permis le 21 décembre 2023 .
 - 47 conditions
 - 9 phases qui devront s'étaler de 2024 à 2032.

Parmi les conditions:

Mise en place, avant le début des travaux et pour toute la durée du chantier, d'un Comité d'accompagnement, organe de dialogue entre les autorités publiques et la population locale pour assurer le bon suivi du chantier

Objectifs de ce comité d'accompagnement

- *Permettre le dialogue efficace et transparent* entre les différents acteurs liés à ce projet (demanderesse, entrepreneurs, commune, service de Police, riverains...)
- *S'assurer du bon suivi du chantier* (diffusion d'informations concernant révolutions et l'organisation, les phasages du chantier, traitement des plaintes éventuelles des riverains et/ou usagers...)

2.4 Parkings publics mis en charge d'urbanisme



2.5 Bois des Rêves

Spray park

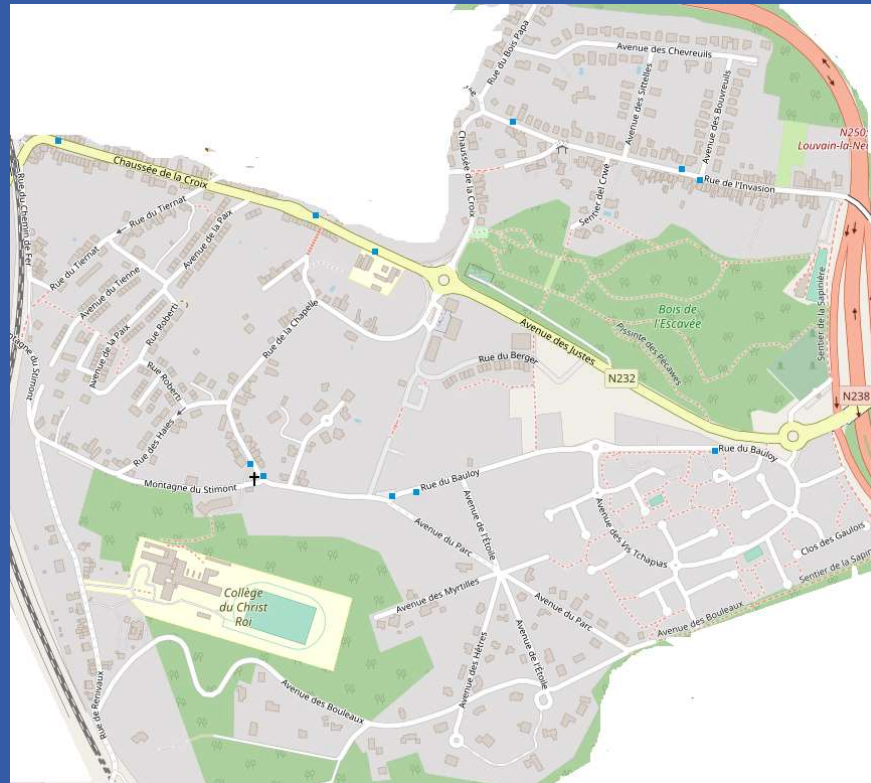
- L'ouverture prévue pour les vacances d'été



- L'ancienne plaine de jeux restera ouverte
- Des zones d'ombre ont été aménagées à la nouvelle plaine de jeux.



Dialoguez avec le Collège



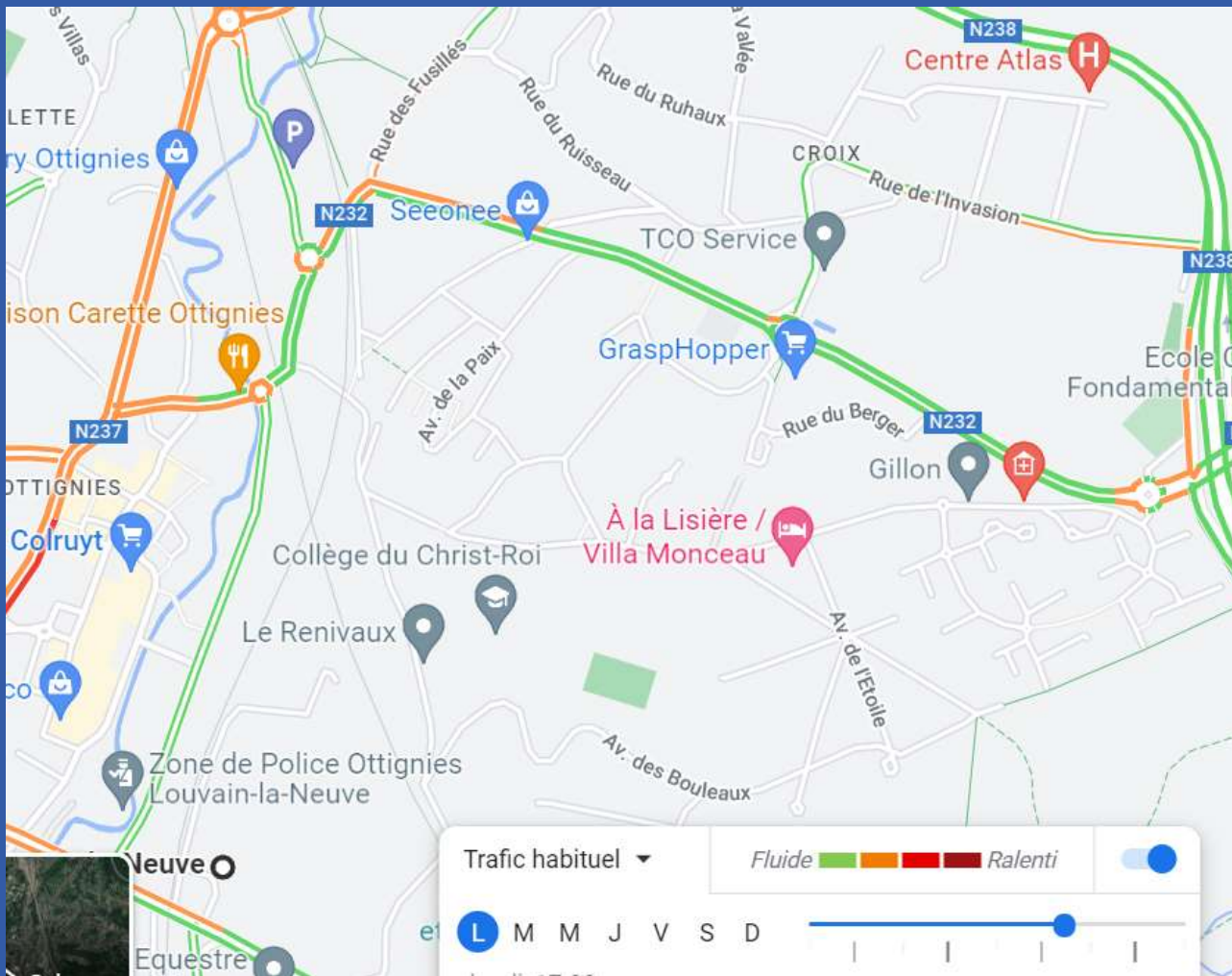
Tiernat – La Croix – Bauloy - Stimont 11/04/2024

Les nouveautés

- Voitures cambio
- Cyclostrades
- Réfection voirie
- Cadastre des voiries

- Mais au-delà de projets concrets , une vision : le transfert modal qui permet de respecter le climat ET garder une mobilité
- Un exemple futur : béton Lemaire

Trafic routier : fluidité



Encombrement automobile :

Impacts sur la qualité de l'air

Impact sur le bruit

...

La voiture,
plaisir/nécessité
individuelle , ... collective

Réduire le trafic !

1. Réduire le trafic sans réduire l'usage de la voiture

Réduire le trafic d'une rue sans réduire l'usage de la voiture

→ Ottignies est dans une vallée, les terrains sont construits

→ Modifier la circulation : impacts lourds ! Dont impacts sur les riverains !
Mais étude sur ceci !

2. Réduire l'usage de la voiture

NB : ceux et celles qui ont réduit leur usage sont dépités d'encore subir les effets négatifs de l'usage des autres

Projet Ville 30/50 et 20... !



Légende	
	Zone (20km/h)
	Zone 30 (30km/h)
	Zone agglomération (50km/h)
	Zone 50 (hors agglomération 50km/h)
	Zone (article 10)
	Zone 70 (70km/h)
	Zone 90 (90km/h)
	Autoroute (120km/h)

Respect des vitesses
Radar Tronçon

Rue accidentogène ?
Pas reprises dans les
rues accidentogènes !

> Sentiment d'insécurité
/ prudence → limitation
préventive des
comportements

+ Etoile/Bauloy :
limitation des
camions à 8 m,
voté en CC

Rues à problèmes

- Constat : Les comportements ne correspondent pas aux aménagements
- Solutions :
 - Réaménager la rue : pas toujours possible (exemple rue Montagne du Stimont)
 - Aménager la rue (selon les souhaits de réclamants) : pas toujours possible

Aux habitants qui m'ont interpellé

- Pourquoi ce n'est pas fait ?
- Vous ne bougez pas !
- Cela n'avance pas
- → colère, sentiment de ne pas être reconnu

Séance questions – réponses générale

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
Avenue des Combattants 35
1340 Ottignies- Louvain-la-Neuve

info@olln.be
010/43 60 00
www.olln.be



Vous n'avez pas pu poser votre question ?

- **Julie Chantry** : bourgmestre (affaires générales, participation, logement, patrimoine, contentieux, transition écologique, personnel, protocole) - julie.chantry@olln.be
- **Benoît Jacob** : premier échevin (urbanisme – aménagement du territoire – sport – jeunesse – aînés – tourisme – fêtes) - benoit.jacob@olln.be
- **Annie Galban-Leclef** : échevine (enseignement, associations patriotiques, jumelages, laïcité, état civil, population) - annie.galban-leclef@olln.be
- **Hadelin de Beer de Laer** : échevin (mobilité, voiries, culture) - hadelin.debeer@olln.be
- **Nadine Fraselle** : échevine (affaires économiques – commerces – classes moyennes – emploi – affaires sociales – petite enfance – personne handicapée – santé – cultes – toponymie – bien-être animal) - nadine.fraselle@olln.be
- **Philippe Delvaux** : échevin (budget, numérique, simplification administrative, environnement, espaces verts, affaires rurales) - philippe.delvaux@olln.be
- **Abdel Ben El Mostapha** : échevin (bâtiments, énergie, droits humains, relations Nord-Sud, accueil des personnes d'origine étrangère, information, tutelle CPAS) - abdel.benelmostapha@olln.be
- **Michaël Gaux** : président du CPAS et finances - michael.gaux@cpas.olln.be

Merci pour votre écoute & votre participation !

participation@olln.be - 010 43 61 85



Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
Avenue des Combattants 35
1340 Ottignies- Louvain-la-Neuve

info@olln.be
010/43 60 00
www.olln.be

